

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22097 - 82ÈME ANNÉE

De la reconnaissance de la spécificité à sa remise en cause : quel avenir pour La Réunion dans l'Union européenne ?

L'Europe et La Réunion : la fin des illusions



Depuis les années 1980, grâce notamment à l'action de Paul Vergès, La Réunion a obtenu la reconnaissance de ses handicaps structurels au sein de l'Union européenne, justifiant des aides et protections spécifiques. Mais la mondialisation libérale remet progressivement en cause ces acquis. Après la fin des quotas sucriers, l'APE renforcé avec les pays voisins ouvre davantage le marché réunionnais sans protections équivalentes. La menace sur le POSEI symbolise cette évolution qui fragilise la spécificité reconnue des régions ultrapériphériques. L'ouverture totale du marché réunionnais est le prix à payer pour favoriser le développement des exportations européennes en Afrique australe et l'implantation des intérêts économiques européens dans notre région d'Afrique australe, riche en minerais stratégiques et d'une jeunesse compétente et formée. Ce prix ne dérange pas les Européens, à 10000 kilomètres

d'ici. Il semble donc illusoire que l'UE va intégrer les Réunionnais dans les discussions dans le format institutionnel actuel. Que pèsent 3 députés élus sur des listes de partis français dans une assemblée de plus de 700 élus représentants des pays qui ont tout à gagner dans l'APE ?

L'histoire des relations entre La Réunion et l'Europe est marquée par un combat politique majeur : celui de la reconnaissance de la spécificité de notre île. Cette bataille a été portée dès 1979 par Paul Vergès, élu cette année-là au Parlement européen. À une époque où les Départements d'Outre-mer étaient largement ignorés dans les institutions européennes, il entreprit de faire connaître leur réalité géographique, économique et sociale.

La reconnaissance des RUP grâce à Paul Vergès

Cette mobilisation aboutit à une avancée historique. En 1985, une mission de la Commission de politique régionale du Parlement européen se rend à La Réunion. Son travail débouche sur le rapport Ligios, qui reconnaît les handicaps permanents des régions ultrapériphériques : éloignement, insularité, faible superficie, dépendance économique et retards structurels. Adopté à l'unanimité en 1987, ce rapport ouvre la voie aux programmes spécifiques comme le POSEIDOM, puis aux dispositifs destinés à Madère et aux Canaries.

Cette reconnaissance est ensuite consacrée dans les traités européens. Maastricht en 1992 puis Amsterdam en 1997 affirment le droit des Régions ultrapériphériques à bénéficier de mesures adaptées pour compenser leurs handicaps. Grâce à ce statut, La Réunion obtient des soutiens essentiels à son développement : investissements dans les infrastructures, l'éducation, la formation, les transports ou encore l'agriculture.

Pendant plusieurs décennies, la logique était claire : la prise en compte des spécificités réunionnaises justifiait des protections et des politiques adaptées.

La mondialisation libérale

Mais depuis plusieurs années, une autre logique semble s'imposer. Celle de la mondialisation libérale et de l'ouverture généralisée des marchés.

Un premier signal fort fut donné en 2013 avec la réforme de l'Organisation commune du marché du sucre, approuvée par la France et une majorité d'États européens. Malgré le caractère marginal de la production réunionnaise à l'échelle européenne et le statut de RUP, le quota sucrier a été supprimé. Nos 300000 tonnes n'étaient pas de nature à déséquilibrer un marché européen de plus de 10 millions de tonnes, mais La Réunion en tant que RUP n'a pas été protégée. Depuis 2017, la production de canne à sucre s'est effondrée, de 1,7 million de tonnes récoltées à à peine un million cette année, les surfaces plantées ont baissé de plus de 10 % car les planteurs sont victimes de la stratégie de l'industriel Tereos.

Aujourd'hui, les négociations de l'Accord de partenariat économique renforcé entre l'Union européenne et les pays voisins de La Réunion prolongent cette évolution. Alors que les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont obtenu des protections temporaires pour plusieurs secteurs stratégiques, La Réunion, considérée comme une région de l'Union européenne, n'a bénéficié d'aucune dérogation spécifique.

L'accord prévoit l'ouverture des services, des investissements, du numérique et une plus grande transparence dans les marchés publics. Dans une région où les écarts de coûts de production et de salaires sont importants, cette ouverture totale soulève des interrogations sur l'avenir de nombreux emplois productifs réunionnais et favorise les délocalisations.

L'Afrique australe : marché d'avenir à conquérir pour les Européens

La question fondamentale est donc celle de la place accordée à La Réunion dans les choix stratégiques de l'Union européenne. Les trois députés européens élus à La Réunion représentent une voix très minoritaire au sein d'une assemblée de plus de 700 membres. Dans ces conditions, il apparaît difficile d'infléchir des orientations soutenues par les principaux États européens et par les intérêts économiques qui voient dans l'Afrique australe un marché d'avenir.

L'ouverture totale du marché réunionnais est le prix à payer pour favoriser le développement des exportations européennes en Afrique australe et l'implantation des intérêts économiques européens dans notre région d'Afrique australe, riche en minerais stratégiques et d'une jeunesse compétente et formée. Ce prix ne dérange pas les Européens, à 10000 kilomètres d'ici.

Il semble donc illusoire que l'UE va intégrer les Réunionnais dans les discussions dans le format institutionnel actuel. Que pèsent 3 députés élus sur des listes de partis français dans une assemblée de plus de 700 élus représentants des pays qui ont tout à gagner dans l'APE.

La menace qui pèse aujourd'hui sur le POSEI revêt dès lors une portée symbolique considérable. Car au-delà d'un dispositif agricole, c'est le principe même de la reconnaissance des spécificités réunionnaises qui est remis en question. Après plusieurs décennies durant lesquelles l'Europe reconnaissait la nécessité d'adapter ses politiques aux réalités des Régions ultrapériphériques, une nouvelle étape semble s'ouvrir : celle où les impératifs de la mondialisation et de la concurrence prennent le pas sur les protections conquises de haute lutte.

Spécificité au sein de l'UE : obstacle au déploiement des intérêts des capitalistes européens

Pour La Réunion, le débat dépasse largement les questions techniques. Il touche à son modèle de développement, à sa capacité à préserver son économie productive et à faire entendre sa voix dans un ensemble politique de plus en plus tourné vers les grands enjeux géostratégiques et commerciaux mondiaux.

Dans la mondialisation, La Réunion est une base arrière pour la conquête des marchés d'Afrique australe par des intérêts européens en échec en Asie. Plusieurs groupes français ont déjà pris les devants comme Carrefour. La remise en cause du POSEI est l'acte final de cette nouvelle relation avec l'Europe qui veut mettre fin aux protections offertes par la reconnaissance de la spécificité au sein de l'UE, un obstacle au déploiement des intérêts des capitalistes européens dans notre région d'Afrique australe.

M.M.

Comment faire entendre la voix de La Réunion en Europe ?

L'évolution récente des relations entre La Réunion et l'Union européenne pose une question fondamentale : comment faire entendre la voix des Réunionnais lorsque des décisions prises à plusieurs milliers de kilomètres peuvent avoir des conséquences directes sur notre avenir ?

La reconnaissance de la spécificité des régions ultrapériphériques a été une conquête politique majeure. Grâce à la mobilisation de responsables comme Paul Vergès, l'Europe a admis que l'éloignement, l'insularité et les retards structurels justifiaient des mesures adaptées. Cette reconnaissance a permis à La Réunion de bénéficier d'investissements et de protections pour l'aider à sortir du sous-développement.

Mais les temps changent. La suppression des quotas sucriers hier, les négociations de l'Accord de partenariat économique avec nos voisins aujourd'hui, ou encore les interrogations sur l'avenir du POSEI montrent que les logiques de libre-échange prennent une place croissante dans les choix européens.

Face à cette évolution, une réalité apparaît : trois députés européens élus sur des listes de partis français à une élection française ne peuvent peser sur les décisions d'une assemblée de plus de 700 membres. La question est donc de savoir comment construire un rapport de force capable d'être entendu.

Faut-il développer une coopération politique avec les pays voisins ? Obtenir une participation directe de La Réunion aux discussions qui concernent son environnement régional ?

Ces questions méritent que l'on s'y intéresse. Car il ne s'agit pas seulement de défendre des aides ou des dispositifs particuliers. Il s'agit de permettre à La Réunion de participer aux choix qui engagent son avenir.

Dans un monde où les décisions se prennent à des échelles de plus en plus vastes, le silence est synonyme d'effacement. Pour être entendue, La Réunion devra sans doute inventer de nouveaux moyens d'expression et de représentation. C'est l'un des grands défis politiques des années à venir.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

« La zénèss i marsh vite mé lanssien i koné shomin » : In kozman pou la rout

Mézami mi propoz azot zordi in kozman pou la rout i égziss in pé partou dsi la tèr é la vérité in kozman konmsa ni pé trouv ali in pé dann tout lo batkaré demoune i fé parsi parla. Défoi la zénèss i fonss san tro konète oussa èl i sava, é bann zanssien si zot i sava pa vite zot néna in bon lidé dsi zot parkour. Donk mwins la shyass pou pèrde zot shomin.

Mi di sa konmsa mé ni koné zordi la pa arienk bann zansien i koné shomin, bann mwin zansien galman pars zot la pran swin pou étidyé lo trazé é koméla bann moiyn pou étidyé i mank pa. Dizon lé préférab pa alé an fou-fou pars ou lé sir pèrd out shomin. Défoi demoune ni vyé ni jenn i pèrde shomin la Rrényon par raporte zot i oi nou konm demoune la pèr pou arien é zot i pran pa kont avèk nou.

Mé pou rovnir dsi nout kozman, ni oi tré bien sa i vé dir in moune éspérimanté na pliss la shans réissir dann son lantopriz ké sak néna l'èr dan la tête. Sé pou sa mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan sipétadyé.

Justin